

<input type="checkbox"/>	Négociation - Dérivés sur taux d'intérêt	<input checked="" type="checkbox"/>	Back-office - Options
<input checked="" type="checkbox"/>	Négociation - Dérivés sur actions et indices	<input checked="" type="checkbox"/>	Technologie
<input type="checkbox"/>	Back-office - Contrats à terme	<input checked="" type="checkbox"/>	Réglementation

**CIRCULAIRE**

Le 17 avril 2007

**RAJUSTEMENT DE CONTRAT ANTICIPÉ  
Algoma Steel Inc. (AGA) – Essar Global Limited  
Acquisition**

**L'INFORMATION SUIVANTE EST DESTINÉE À L'USAGE DES MEMBRES DE LA CORPORATION CANADIENNE DE COMPENSATION DE PRODUITS DÉRIVÉS (CDCC) ET DES PARTICIPANTS AGRÉÉS DE BOURSE DE MONTRÉAL INC. (LA BOURSE). CE DOCUMENT EST UN SOMMAIRE OFFICIEUX DES CONDITIONS DU RAJUSTEMENT. CDCC ET LA BOURSE N'ASSUMENT AUCUNE RESPONSABILITÉ QUANT À L'EXACTITUDE DE CE SOMMAIRE. LES MEMBRES DE LA CDCC ET LES PARTICIPANTS AGRÉÉS DE LA BOURSE DOIVENT S'ASSURER D'AVOIR PRIS CONNAISSANCE DE LA DOCUMENTATION PUBLIÉE PAR LE OU LES ÉMETTEURS CONCERNÉ(S) PAR CETTE TRANSACTION.**

La Bourse et la CDCC désirent vous informer que Essar Global Limited. (Essar) et Algoma Steel Inc. (Algoma) ont annoncé le 15 avril 2007 qu'elles avaient conclu une entente définitive en vertu de laquelle Essar se portera acquéreur d'Algoma par le biais d'une opération entièrement en espèces. Selon les dispositions de cette entente, les actionnaires d'Algoma recevront un montant en espèces de 56,00 \$ CAD par action ordinaire en circulation.

La transaction a été approuvée par les conseils d'administration des deux sociétés. La transaction est assujettie à l'approbation des actionnaires, et à certaines autres conditions usuelles telles que les approbations des organismes de réglementation. Il est prévu que la transaction sera finalisée autour du mois de juin de cette année.

**VEUILLEZ VOUS ASSURER QUE TOUS LES CLIENTS QUI SONT SOIT EN POSITION ACHETEUR, SOIT EN POSITION VENDEUR DANS CES CLASSES D'OPTIONS SONT INFORMÉS DU PRÉSENT AVIS.**

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec Louise Leclair, Analyste, systèmes de négociation, Opérations de marché, Bourse de Montréal Inc. au 514 871-3526. Les membres de la CDCC peuvent communiquer avec le service des opérations de la CDCC.

Joëlle Saint-Arnault  
Vice-présidente, Affaires juridiques et secrétaire générale

Circulaire no : 054-2007